

Paul Jenkins – Naviguer au cœur des changements économiques

Animatrice : Maggie John

Vue d'ensemble :

Paul Jenkins nous rejoint pour discuter de la manière dont les entreprises peuvent mieux se préparer aux changements économiques engendrés par les bouleversements technologiques. Jenkins est un ancien premier sous-gouverneur de la Banque du Canada. Jenkins explique pourquoi les structures de gestion des risques sont essentielles à la résilience des entreprises face à la rapidité des changements et des progrès technologiques. Il ajoute que le Canada doit investir davantage dans la formation aux compétences numériques pour éviter de se laisser distancer par d'autres pays.

Voici quelques points forts de notre entretien :

L'histoire montre qu'il faut parfois plusieurs décennies pour que les effets des changements technologiques se manifestent pleinement. Selon Jenkins, nous sommes « très loin » du moment où la révolution numérique a atteint son apogée.

Pour rester compétitives et s'adapter aux nouveaux développements technologiques, les entreprises doivent investir à la fois dans le recrutement de nouveaux talents, et dans l'amélioration des compétences de ceux dont elles disposent déjà.

MAGGIE :

Magnet Network Live! Nous sommes en direct du Distillery District, à Toronto.

Vous êtes en compagnie de votre animatrice Maggie John, et de Paul Jenkins.

Paul a été sous-gouverneur de la Banque du Canada, où il a joué un rôle déterminant dans l'orientation de la politique monétaire du pays. Il est agrégé supérieur de recherches à l'Institut C.D. Howell, et détient une grande expertise en matière de systèmes financiers et de tendances économiques mondiales.

Paul, merci de m'avoir rejointe aujourd'hui.

PAUL :

Enchanté d'être ici. Merci de m'avoir invité.

MAGGIE :

Alors, comment les entreprises peuvent-elles mieux se préparer aux changements économiques induits par les bouleversements technologiques? Et je dis cela, Paul, car, alors que j'arrivais en voiture, j'ai vu s'afficher sur mon téléphone un message portant sur une énorme panne du site Web de la BMO. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler.

PAUL :

J'ai vu un article à ce sujet.

MAGGIE :

J'ai donc l'impression que cela s'accorde parfaitement avec notre discussion d'aujourd'hui. Comment pouvons-nous faire face aux bouleversements technologiques et à l'évolution des marchés mondiaux dans le monde actuel?

PAUL :

C'est une grande question. Et je pense que l'exemple de BMO que vous venez de donner est pertinent. Mais c'est aussi ce que j'appellerais une sorte de micro-observation.

Et ce que je veux dire par là, c'est que beaucoup de gens parlent de l'époque à laquelle nous vivons comme l'une des plus révolutionnaires de l'histoire.

Ainsi, à un niveau plus global ou plus macro, les perturbations que je considère comme particulièrement cruciales sont, d'une part, l'évolution de l'ordre mondial, à savoir le déplacement du centre de l'activité économique de l'Occident vers les pays en voie de développement. Cela s'explique en grande partie par la montée en puissance de la Chine.

Pour répondre à votre question, cela a en soi de très nombreuses implications pour les particuliers, les gouvernements, et sans aucun doute aussi pour les entreprises.

Mais l'autre révolution est la révolution numérique. Elle comporte elle aussi de très nombreux aspects.

L'exemple de BMO est donc intéressant. Mais à Ottawa, tout comme ici, nous avons des coupures d'électricité.

Et je veux dire qu'une partie de cela fait partie intégrante de ce dont nous nous occupons.

Ainsi, lorsque je pense à des perturbations dans le contexte, par exemple, des activités de Magnet, je pense davantage à une perturbation globale par le biais de la technologie, dans ce cas, la révolution numérique, l'IA étant en quelque sorte une sous-composante de ce phénomène.

MAGGIE :

Et donc, qu'est-ce que cela..., en quoi cela nous affecte-t-il?

Vous avez raison. Je veux dire, ce que nous voyons avec BMO, ce que nous avons vu avec TD également par le passé, ce sont évidemment des problèmes micro, des problèmes locaux. Mais comme vous parliez des aspects globaux de la perturbation, à quoi cela ressemble-t-il à long terme? À quoi faut-il s'attendre pour le futur? Que devons-nous observer et suivre de près, alors que nous voyons le monde changer dans ce domaine?

PAUL :

Et bien, si on commence par la révolution numérique, et quand on pense à la révolution numérique, il faut savoir qu'elle comprend de très nombreuses composantes. Comme je l'ai mentionné, l'IA en est un exemple, mais ce n'est en aucun cas le seul.

La révolution numérique s'appuie essentiellement sur l'accès à Internet, et sur tout ce qui en découle.

Cela a donc des conséquences pour les particuliers, les entreprises, et les gouvernements.

Dans le cas des entreprises, ces types de révolutions techniques, et vous pouvez par exemple remonter à la révolution industrielle, il faut de nombreuses années, des décennies, en réalité, pour que certaines de ces technologies soient pleinement exploitées.

À mon avis, nous sommes donc encore loin d'avoir atteint le point où la révolution numérique a atteint son apogée.

Vous savez, par exemple, aux États-Unis, on estime que l'économie numérique représente environ 15 % du PIB américain.

Pour ce qui est du Canada, ce taux ne dépasse pas 5 %, ou 5,5 %. Je pense donc que nous avons beaucoup de travail à faire dans notre pays.

Nous manquons de compétences dans le domaine numérique. C'est donc un sujet qui ne doit pas nous effrayer. Bien au contraire.

Nous devons l'adopter et trouver des moyens de nous y adapter. Et je pense que cela englobe pratiquement tous les secteurs de notre économie.

MAGGIE :

Quel est le rôle de la banque centrale et de la politique monétaire dans la création d'un environnement stable permettant aux entreprises de prospérer dans un monde de plus en plus automatisé?

PAUL :

C'est vrai. Cela me ramène à mes années de travail en tant que responsable de la banque centrale. Les banques centrales jouent un rôle essentiel dans la mise en place d'un environnement stable sur le plan économique et financier. Permettez-moi donc de vous expliquer cela un peu plus en détail.

En ce qui concerne la politique monétaire, au cours des deux ou trois dernières années, l'accent a été mis, à juste titre, sur l'inflation, et celle-ci a atteint un niveau très, très élevé.

Les perturbations liées à COVID y sont pour beaucoup, pas exclusivement, certes, mais en grande partie.

Depuis, l'inflation a baissé considérablement.

MAGGIE :

Rien qu'aujourd'hui, on a constaté une baisse des taux.

PAUL :

Aujourd'hui, la Banque du Canada a encore abaissé son taux directeur de 50 points de base, le ramenant à 3,25 %.

Il est donc essentiel de fournir un cadre monétaire stable à l'économie.

C'est là qu'intervient l'importance de la stabilité des prix : les gens doivent pouvoir disposer de certitudes dans le cadre de leurs transactions financières.

Et l'un des éléments, les éléments clés de cette certitude est la confiance dans le fait que votre banque centrale maintiendra le pouvoir d'achat de la monnaie par le biais d'une inflation faible, stable, et prévisible. Il s'agit donc d'un élément essentiel.

L'autre composante est ce que nous appelons la stabilité financière, qui se rapproche un peu plus de vos références à BMO et à TD : il faut avoir un système financier sain et stable, pas seulement dans un contexte microéconomique, ce que

sont les exemples que vous venez de citer, mais sur ce que l'on appelle une base systémique.

En d'autres termes, il faut que les institutions financières individuelles soient saines, mais que ce soit également le cas du système.

C'était il y a 16 ans ce mois-ci que Lehman Brothers s'était effondré, ce qui avait entraîné la crise financière mondiale. Et vous vous souviendrez probablement des retombées de cette crise à l'échelle mondiale, et incontestablement ici, au Canada.

Ces deux éléments, à savoir la confiance dans le pouvoir d'achat de votre dollar et du mien, ainsi que la stabilité et la confiance dans le système financier, sont les deux fondements du rôle important que peuvent jouer les banques centrales.

MAGGIE :

Paul, si nous examinons les stratégies que les organisations devraient adopter pour rester résilientes face à l'incertitude économique et aux perturbations financières... à quoi ressemblent-elles exactement?

PAUL :

Oh, c'est une très bonne question. Et je pense qu'à bien des égards, cela se résume à l'importance de la gestion des risques pour les entreprises.

Il y a ce que j'appellerais la gestion traditionnelle des risques au niveau du bilan, et de la fiabilité de ce bilan.

Mais il y a aussi ce que l'on appelle la gestion du risque d'entreprise, qui consiste, une fois de plus, à examiner l'ensemble du système. Il est donc nécessaire de faire preuve de résilience, et de veiller à la mise en place d'un système de gestion des risques solide.

Il y a tellement d'incertitudes dans le monde d'aujourd'hui. Nous pourrions parler d'incertitude géopolitique, d'incertitude économique, de changement climatique, et nous ne savons pas encore quelles solutions adopter.

C'est le fameux inconnu en matière d'avenir. Si nous voulons faire preuve de résilience, il est impératif de mettre en place une structure de gestion des risques. Mais je pense qu'il est tout aussi important, en particulier pour les entreprises, de savoir identifier les opportunités qui s'offrent à nous. Et il y a un réel déficit d'investissement dans ce pays. Nous devons investir davantage dans le capital. Nous devons investir davantage dans le capital humain.

MAGGIE :

Parlez-moi un peu plus des déficits d'investissement que vous constatez. Selon vous, quels sont les domaines dans lesquels le Canada doit s'investir davantage? Peut-être de manière un peu plus agressive?

PAUL :

Oui. Vous pouvez passer en revue un certain nombre de secteurs, si vous le souhaitez. Mais concentrons-nous encore une fois sur la révolution numérique.

Des études ont été réalisées, par exemple par le CD Howe, qui montrent que nous avons effectivement au Canada si l'on peut dire, un déficit de compétences dans le domaine de la révolution numérique.

C'est pourquoi une partie de l'investissement est consacrée à l'éducation, de manière à obtenir l'ensemble des compétences nécessaires. Les entreprises investissent non seulement dans la capacité à attirer cet ensemble de compétences, mais aussi dans le recyclage. En effet, toute perturbation, quelle qu'elle soit, se traduit par des gagnants et des perdants. Et l'une des choses que nous devons améliorer à l'avenir, c'est qu'en adaptant les nouvelles technologies, tout le monde puisse progresser.

C'est là qu'interviennent des questions telles que le recyclage. Et c'est exactement là que Magnet trouve sa place. Comme j'aime le décrire, Magnet dispose d'un marché numérique qui met en relation l'offre et la demande de main-d'œuvre. Ils permettent donc aux étudiants et aux personnes souhaitant se recycler d'intégrer le marché du travail de manière numérique et virtuelle.

Et vous avez des employeurs, qu'il s'agisse de la Banque Royale du Canada ou d'un petit cabinet d'experts-comptables, à la recherche de quelqu'un, qui savent que Magnet peut mettre les gens en contact.

Ce sont les liens qui sont d'une importance cruciale ici, et le fait de le faire d'une manière beaucoup plus efficace et efficiente, ce qui permet de réduire le temps de recherche pour trouver un emploi, et le coût de la recherche d'un emploi. C'est donc un domaine dans lequel je pense que nous devons, en tant que pays, investir beaucoup plus.

MAGGIE :

Paul, merci beaucoup pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

PAUL :

Merci.

MAGGIE :

C'était Paul Jenkins, ancien sous-gouverneur de la Banque du Canada.